

L'aménagement de la circulation sur le haut de la place de la Brèche connaît des avancées décisives.

Avec la réouverture de la rue du 14 juillet, une nouvelle façon de circuler se met en place. Au nombre des changements notables sur cet axe citons :

- l'installation de trois carrefours à feux tricolores
- l'évolution du sens de circulation.
  On peut dorénavant rejoindre la rue de la gare depuis la rue Terraudière.

En venant de la rue de la gare, on emprunte la rue Émilie Cholois (autour de l'église Saint-Hilaire)

Des évolutions majeures qui préfigurent le plan définitif, dont la mise en place est prévue d'ici fin octobre 2011.

